

°DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

Maison des Sports - 202 Bd Aristide Briand - BP 175 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX
☎ 02.51.44.27.30 - FAX. 02.51.44.27.32. - Email : secretariat.president@foot85.fff.fr

DEMANDE DE CREATION D'ENTENTE FEMININES
SENIORS – U18F – U14F
<i>Rayer la mention inutile</i>
Saison 2018/2019

☛ Seul le club qui gère l'entente devra nous faire parvenir ce document

AVANT LE 6 JUILLET 2018 (pour les Seniors)

VOUS DEVEZ ENGAGER CETTE EQUIPE SUR FOOTCLUBS ET INDIQUER DANS LA ZONE DESIDERATA QU'IL S'AGIT D'UNE ENTENTE

☐ **RAISONS JUSTIFIANT LA DEMANDE DE L'ENTENTE :**

Nous, Présidents des clubs de :

-
-
-

sollicitons auprès du District de Vendée de Football,

l'autorisation d'engager pour la saison une équipe en entente : Féminine : Seniors / U18F / U14F *

**Rayer la mention inutile*

CLUB RESPONSABLE				EN ENTENTE AVEC			
N° AFFIL.	NOM DU CLUB	N° EQUIPE	NBRE JOUEURS	N° AFFIL.	NOM DU CLUB	N° EQUIPE	NBRE JOUEURS

Le CLUB de :

gérera l'ENTENTE dont l'appellation est la suivante (20 caractères maxi y compris les espaces, le 1^{er} mot doit permettre de situer géographiquement l'entente) :

<p>CACHET DU CLUB :</p> <p>Date et <i>Signature</i> : Président - Secrétaire</p>	<p>CACHET DU CLUB :</p> <p>Date et <i>Signature</i> : Président - Secrétaire</p>	<p>CACHET DU CLUB :</p> <p>Date et <i>Signature</i> : Président - Secrétaire</p>
---	---	---

Chaque club devra apposer son cachet et sa signature